POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE. UNITED NATIONS, N.Y. 10017

CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE. UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.149.2013.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

## CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

RÉPUBLIQUE DE CORÉE : DÉSIGNATION D'UN CONCILIATEUR EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE V ET DÉSIGNATION D'UN ARBITRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION  $^1$ 

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 14 février 2013.

(Traduction) (Original : anglais)

Conciliateur et arbitre : Professeur Jin-Hyun Paik (M.)

Le 14 février 2013

Attention: Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse http://treaties.un.org, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse http://treaties.un.org.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir la notification dépositaire C.N.17.1996.TREATIES-1/1 du 8 mars 1996 (Ratification par la République de Corée).